

23 Décembre 2020

Objet : Prise en compte de critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion du FCP Dorval Global Convictions Patrimoine

Part	Devises	Codes ISIN
R-C	EUR	FR0013333838
I-C	EUR	FR0013333846
N-C	EUR	FR0013333820
Q-C	EUR	FR0013391174

Madame, Monsieur,

Vous détenez des parts du FCP Dorval Global Convictions Patrimoine et nous vous remercions de votre confiance.

L'objectif de gestion consiste actuellement à s'exposer aux marchés de taux et d'actions internationaux, et à offrir un rendement net de frais supérieur à celui de l'indicateur de référence constitué pour 80% de l'indice Bloomberg Barclays EU Govt 0 5 Year TR (Code Bloomberg : BCEE2T Index) et pour 20% de l'indice MSCI World Equal Weighted Local Index (Code Bloomberg : M4WOEW Index). Cet indicateur de référence ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds.

1. L'OPERATION

Afin que tous vos investissements prennent non seulement en compte la performance financière potentielle mais également le niveau de responsabilité sociétale des émetteurs investis dans le portefeuille, Dorval Asset Management a pris la décision de modifier l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement du FCP Dorval Global Convictions Patrimoine.

Le FCP adoptera ainsi une stratégie encadrée par la politique d'investissement socialement responsable (ISR) de la société de gestion Dorval Asset Management dans la sélection de valeurs. L'ISR correspond au fait de prendre en compte, en plus de l'analyse financière, des critères extra financiers ESG (environnement, social, gouvernance) de manière systématique et engageante dans les décisions d'investissements. Parmi ceux-là, la Gouvernance est placée au cœur de l'analyse ESG du FCP.

Les modifications de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement n'ont pas nécessité d'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces modifications s'effectueront de manière automatique le 6 janvier 2021, sans intervention nécessaire de votre part et sans aucun frais.

2. LES MODIFICATIONS ENTRAINEES PAR L'OPERATION :

- Le profil de risque : ces modifications n'impactent pas le profil risque rendement du FCP.
 - Modification du profil rendement / risque : NON
 - Augmentation du profil rendement / risque : NON

- Le niveau de frais : les frais de votre placement demeurent inchangés.
 - Modification des frais : NON
 - Augmentation des frais : NON

La méthode de sélection des titres du FCP est modifiée pour intégrer des critères extra financiers (ESG) à la sélection de valeurs. L'objectif de gestion et la stratégie d'investissement du FCP sont modifiés en conséquence.

Ainsi à compter du 6 janvier 2021, la construction et la gestion du portefeuille combineront approche financière et extra-financière et reposeront sur :

1. Une définition du niveau de risque retenu pour le portefeuille,
2. Une identification des thématiques d'investissement considérées comme porteuses,
3. Une construction de paniers d'actions équipondérées et d'obligations au sein de ces thématiques, depuis une méthodologie propriétaire de notation.

Une analyse extra-financière assise sur les enjeux ESG considérés comme les plus significatifs pour la Société de Gestion est réalisée pour chaque valeur.

La construction des paniers d'actions repose sur un filtrage quantitatif de l'univers ; celle des paniers d'obligations est opérée en fonction d'une méthodologie interne des émissions souveraines.

Vous trouverez, en annexe, un tableau comparatif de l'ensemble des éléments modifiés.

3. LES ELEMENTS A NE PAS OUBLIER POUR L'INVESTISSEUR :

Nous vous rappelons les points suivants :

- La nécessité et l'importance de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI),
- Si les modifications engendrées par cette opération vous conviennent, aucune action de votre part n'est requise,
- Si vous n'avez pas d'avis, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel pour vous apporter toute information complémentaire sur cette opération ainsi que sur l'évolution de vos placements.

Le DICI et le prospectus du fonds sont disponibles :

- Au siège social de la société de gestion, Dorval Asset Management 1 Rue de Gramont – 75002 PARIS
- Ils vous seront adressés sur demande écrite dans un délai de huit jours ouvrés :
- Par e-mail adressé à : informations@dorval-am.com
 - Ou sur le site internet de la société de gestion : www.dorval-am.com

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-François Baralon
Directeur Général

ANNEXE

▪ TABLEAU COMPARATIF DES ELEMENTS MODIFIES :

	Avant	Après
Objectif de gestion	L'objectif de gestion consiste à s'exposer aux marchés de taux et d'actions internationaux, et à offrir un rendement net de frais supérieur à celui de l'indicateur de référence constitué pour 80% de l'indice Bloomberg Barclays EU Govt 0 5 Year TR (Code Bloomberg : BCEE2T Index) et pour 20% de l'indice MSCI World Equal Weighted Local Index (Code Bloomberg : M4WOEW Index). Cet indicateur de référence ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds.	L'objectif de gestion consiste à s'exposer aux marchés de taux et d'actions internationaux en bénéficiant d'une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés, et à offrir un rendement net de frais supérieur à celui de l'indicateur de référence constitué pour 80% de l'indice Bloomberg Barclays EU Govt 0 5 Year TR (Code Bloomberg : BCEE2T Index) et pour 20% de l'indice MSCI World Equal Weighted Local Index (Code Bloomberg : M4WOEW Index), dividendes nets réinvestis sur une période d'investissement de 3 ans. Cet indicateur de référence ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds.
Stratégie d'investissement	<p>Les gérants du Fonds Dorval Global Convictions Patrimoine mettent en œuvre une gestion active et discrétionnaire visant à atteindre l'objectif de gestion par le biais d'une allocation par classe d'actif, zone géographique et thématique. La composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indice de référence.</p> <p>Le processus d'investissement est bâti en deux temps, à savoir :</p> <p>1.L'analyse croisée de l'environnement macroéconomique mondial, des perspectives de croissance des résultats des entreprises, de la valorisation des différentes classes d'actifs, et de la tendance des marchés permet la détermination de l'allocation d'actifs en termes de classe d'actifs, de choix géographiques ainsi que l'identification des principales thématiques d'investissement. La stratégie d'investissement met en œuvre des paniers d'actions et d'obligations en fonction de l'analyse des gérants.</p> <p>Dans le cadre de la stratégie flexible du portefeuille et afin de réduire le risque en portefeuille, l'investissement en monétaire sera privilégié. Deux cas peuvent conduire à l'utilisation du monétaire :</p> <p>> Le scénario central de Dorval Asset Management, qui repose sur une analyse croisée de la macro/micro/valo/tendances</p>	<p>Le Fonds s'appuie sur une gestion active et sans contrainte, encadrée par la politique d'investissement socialement responsable (ISR) de la Société de Gestion et recherchant une surperformance par rapport à l'indicateur de référence par le biais d'une allocation par classe d'actif, zone géographique et thématique d'investissement.</p> <p>L'univers d'investissement initial est constitué d'actions et d'obligations des marchés de la zone euro et/ou internationale.</p> <p>La construction et la gestion du portefeuille combinent approche financière et extra-financière et reposent sur :</p> <p>1.Une identification des thématiques d'investissement considérées comme porteuses, i.e. s'inscrivant favorablement tant dans les grandes tendances (macro-économiques, sociétales et liées aux enjeux du développement durable) que dans la conjoncture (valorisation des classes d'actifs, dynamique de marché et contexte sectoriel)</p> <p>2.Une définition du niveau de risque retenu pour le portefeuille</p> <p>3.Une construction de paniers d'actions équipondérées (le poids par titre n'excédera pas 1% de l'actif du Fonds) et de paniers d'obligations au sein de ces thématiques d'investissement ; les valeurs retenues en portefeuille répondent aux critères définis par la Société de Gestion, présentés ci-après</p> <p><u>Principes extra-financiers</u></p> <p>Pour réaliser ces étapes, les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers déterminent une note ESG pour chaque valeur. La note ESG (sur 10, 10 étant la meilleure notation) attribuée à chaque émetteur, prend en compte parmi plus de 30 enjeux ESG, fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, ceux qui</p>

	<p>de marché anticipe une baisse potentielle des actions ;</p> <p>> Un choc économique ou de marché non-anticipé conduit à une correction des actifs risqués potentiellement durable.</p> <p>2.A la suite des décisions prises en matière d'allocation d'actifs, la construction du portefeuille est mise en place par :</p> <p>> Des paniers d'actions thématiques et/ou géographiques sur la base d'un filtrage quantitatif de l'univers l'investissement sur des critères de liquidité, d'analyse financière et de valorisation. Le poids par titre n'excédera pas 1% de l'actif du Fonds et les titres seront équipondérés au sein du panier. Le nombre de valeurs par panier et leur équi-pondération visent à diminuer au maximum le risque spécifique propre à chaque titre. Il dépendra de la thématique adressée et du poids du panier au sein du Fonds. Il devrait être, en moyenne, de 20 titres.</p> <p>Le Fonds pourra être exposé aux pays émergents ainsi qu'aux petites et moyennes capitalisations.</p> <p>Les capitalisations comprises entre 0 et 2 milliards d'euros sont considérées comme petites ; celles entre 2 et 10 milliards d'euros sont considérées comme moyennes.</p> <p>L'exposition cumulée du Fonds aux marchés émergents (actions + taux + devises) sera au maximum de 50% de son actif net. Il pourra être investi jusqu'à 50% de son actif net en produits de taux des pays émergents et exposé jusqu'à 30% de son actif net en actions des pays émergents.</p> <p>> La sélection de titres obligataires sur la base de notre analyse macroéconomique et de nos anticipations de marché en termes de mouvements sur les taux d'intérêt, les taux de change et les spreads de crédits.</p> <p>La somme des investissements dans des obligations « spéculatives », des obligations convertibles et dans la dette des pays émergents n'excédera pas 50% de l'actif net du Fonds.</p>	<p>paraissent les plus significatifs pour la Société de Gestion. Chaque enjeu est apprécié selon les spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation. Les principaux enjeux retenus sont (liste non exhaustive) :</p> <p>Enjeux environnementaux : Emissions carbone - Traitement des déchets - Stress hydrique - Biodiversité et gestion des terres - Opportunités dans les technologies vertes et les énergies renouvelables</p> <p>Enjeux sociaux : Gestion du travail - Gestion de la sécurité des collaborateurs - Gestion du capital humain - Protection des données personnelles - Qualité des produits</p> <p>Enjeux de gouvernance : Respect des principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise - Lutte contre la corruption</p> <p>L'approche retenue est de type « Best-In-Universe » qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront d'avantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.</p> <p>Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux.</p> <p>L'analyse ESG du Fonds porte a minima sur 90% de la part de l'actif net constitué des titres éligibles à notre analyse ISR (actions et titres de créance émis par des émetteurs privés et publics).</p> <p>La définition de l'univers d'investissement des titres éligibles repose sur le respect des principes extra financiers fondamentaux suivants :</p> <p>L'exclusion des sociétés qui enfreindraient la politique d'exclusion¹ de Dorval Asset Management</p> <p>L'exclusion des sociétés aux pratiques controversées (dont le non-respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies) en cohérence avec la politique de gestion des controverses² de Dorval Asset Management</p> <p>L'exclusion de 20% de l'univers d'investissement des sociétés les moins bien notées, selon la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management</p> <p><u>Construction du portefeuille</u></p> <p>Les gérants identifient des thématiques d'investissements mises en œuvre au travers de paniers d'actions et/ou d'obligations.</p> <p>La construction des paniers d'actions repose sur un filtrage quantitatif de l'univers actions internationales. Il repose sur plusieurs étapes :</p>
--	--	--

¹ La politique d'exclusion de Dorval Asset Management est disponible à l'adresse suivante : https://www.dorval-am.com/sites/dorval/files/politique_dexclusion_202009_7.pdf

² La politique de gestion des controverses de Dorval Asset Management est disponible à l'adresse suivante : https://www.dorval-am.com/sites/dorval/files/politique_de_gestion_des_controverses_202009_7.pdf

	<p>> Dans la limite de 10% du portefeuille, la sélection des OPC s'opère dans un large univers d'investissement composé de plusieurs milliers de fonds. Dans la première étape quantitative, nous calculons des ratios de performance corrigée du risque sur une période en accord avec l'horizon de placement conseillé sur les fonds. Par « risque », nous entendons la volatilité et la baisse maximale aussi bien en absolu qu'en relatif par rapport à l'indice de référence du Fonds.</p> <p>Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les fonds offrant de manière récurrente les meilleurs ratios performance corrigée du risque sur des périodes homogènes. Les gérants des fonds étudiés sont visités et audités sur leur processus de gestion, moyens mis en place et les résultats obtenus. Les gérants sont sélectionnés à l'issue de cette étape qualitative.</p> <p>> Enfin, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés règlementés français et étrangers, ou de gré à gré et sur des instruments intégrant des dérivés afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, taux, crédit et devises, sans recherche de surexposition.</p> <p>> Le solde du portefeuille peut être investi en instruments monétaires. En cas de risque important sur les marchés de capitaux, le poids du monétaire pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif.</p>	<p>Filtrage de l'univers d'investissement de départ à hauteur de 20% a minima : ce filtrage est opéré à l'aide de la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management. Il intègre les différences géographiques et sectorielles tout en tenant compte du niveau de développement des pays ; les sociétés ayant une note ESG synthétique inférieure à 4 sont exclues.</p> <p>Les gérants appliquent ensuite des critères de liquidité afin de s'assurer de pouvoir traiter un panier en un minimum de journées de bourse.</p> <p>En fonction des thématiques, les gérants pourront décider d'appliquer différents critères (ESG, économiques, financiers) afin de cibler une certaine typologie de valeurs.</p> <p>Le poids par titre n'excédera pas 1% de l'actif du Fonds et les titres seront équipondérés au sein du panier. Le nombre de valeurs par panier et leur équipondération visent à diminuer au maximum le risque spécifique propre à chaque titre. Il dépendra de la thématique traitée et du poids du panier au sein du Fonds. Il est, en moyenne, de 20 titres.</p> <p>La sélection des émetteurs publics est opérée en fonction de la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management des émissions souveraines³. Les pays du dernier quintile de notation sont exclus de l'univers d'investissement initial.</p> <p>Les 10% de l'actif (hors liquidités) qui pourraient ne pas faire l'objet d'une analyse ISR correspondent d'une part aux OPC gérés par des entités autres que Dorval Asset Management et pour lesquels il pourrait y avoir une disparité des approches ESG/ISR assumée et d'autre part à des titres transitoirement non notés. En effet, le Fonds peut investir dans des émetteurs qui pourront à titre temporaire, ne pas être notés notamment dans le cadre d'une introduction en bourse.</p> <p>Le Fonds pourra être exposé aux pays émergents ainsi qu'aux petites et moyennes capitalisations.</p> <p>Les capitalisations comprises entre 0 et 2 milliards d'euros sont considérées comme petites ; celles entre 2 et 10 milliards d'euros sont considérées comme moyennes.</p> <p>L'exposition cumulée du Fonds aux marchés émergents (actions + taux + devises) sera au maximum de 50% de son actif net. Il pourra être investi jusqu'à 50% de son actif net en produits de taux des pays émergents et exposé jusqu'à 30% de son actif net en actions des pays émergents.</p> <p>La somme des investissements dans des obligations « spéculatives », des obligations convertibles et dans la dette des pays émergents n'excédera pas 50% de l'actif net du Fonds.</p> <p>Dans la limite de 10% du portefeuille, la sélection des OPC s'opère dans un large univers d'investissement composé de plusieurs milliers de fonds. Dans la première étape quantitative, les gérants du Fonds calculent des ratios de</p>
--	---	---

³ Cf. paragraphe « VI. Notre Intégration des dimensions ESG » de la politique ISR de Dorval Asset Management (https://www.dorval-am.com/sites/dorval/files/politique_investissement_responsable_20201109_4.pdf)

		<p>performance corrigée du risque sur une période en accord avec l'horizon de placement conseillé sur les fonds. Par « risque », les gérants entendent la volatilité et la baisse maximale aussi bien en absolu qu'en relatif par rapport à l'indice de référence du Fonds.</p> <p>Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de manière récurrente les meilleurs ratios performance corrigés du risque sur des périodes homogènes. Les gérants des OPC étudiés sont visités et audités sur leur processus de gestion, moyens mis en place et les résultats obtenus. Les gérants sont sélectionnés à l'issue de cette étape qualitative.</p> <p>Enfin, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés règlementés français et étrangers, ou de gré à gré et sur des instruments intégrant des dérivés afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, taux, crédit et devises, sans recherche de surexposition.</p> <p>Le solde du portefeuille peut être investi en instruments monétaires. En cas de risque important sur les marchés de capitaux, le poids du monétaire pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif.</p>
--	--	--